



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

RFI

Question écrite n° 84946

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la diffusion des radios occidentales à Moscou. Depuis le 22 décembre, la rediffusion locale en ondes moyennes de RFI, BBC et Deutsche Welle a été coupée à Moscou, Saint-Petersbourg et Ekaterinbourg. Les émissions sont toujours écoutables en ondes courtes, sauf pour les programmes de RFI en français dont la diffusion en ondes courtes a été abandonnée récemment. Cette interruption serait en partie due au fait que deux ministères russes, celui de la culture et celui des télécommunications, se disputent l'octroi des fréquences et des licences. Aussi, il le prie de bien vouloir lui indiquer s'il envisage de prendre des mesures pour rétablir la diffusion en Russie des trois grandes radios occidentales et, notamment, de Radio France Internationale.

Texte de la réponse

La diffusion de RFI en ondes moyennes sur Moscou a repris le 13 janvier 2006. Son audience est très faible. A Saint-Petersbourg, RFI a abandonnée sa diffusion en ondes moyennes au 31 décembre 2005, faute d'audience, au profit d'une diffusion plus restreinte et moins chère, à partir du 1er janvier 2006, sur la fréquence de la Deutsche Welle-A Ekaterinbourg, les reprises en ondes moyennes et FM des programmes de RFI n'ont jamais cessé, mais ont très peu d'impact. Le marché radiophonique russe se rapproche aujourd'hui de plus en plus du modèle qui prédomine dans les pays développés : audience très faible en ondes courtes ou moyennes, forte concurrence sur la FM avec des coûts d'accès très élevés. Comme en Europe occidentale, l'avenir de RFI passe donc en Russie par une présence renforcée sur l'Internet

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84946

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2006, page 1130

Réponse publiée le : 25 avril 2006, page 4395